

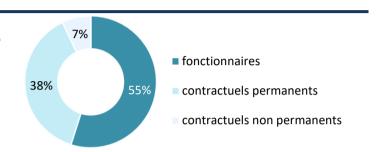
# FICHE « REPÈRES » ABSENTEISME RSU 2022

#### CENTRES INTERCOMMUNAUX D'ACTION SOCIALE

Cette fiche reprend les principaux indicateurs du RSU 2022. Elle permet à un centre communal d'action sociale de la région Nouvelle-Aquitaine de se comparer à un groupe de collectivités présentant les mêmes caractéristiques sur le volet « Absentéisme ». Elle a été réalisée avec les données récoltées via l'application Données Sociales. 57 collectivités, ayant au moins un agent, ont transmis leur RSU.

#### Effectifs

- 4 500 agents employés au 31 décembre 2022
  - > 2 471 fonctionnaires
  - > 1713 contractuels permanents
    - > 316 contractuels non permanents



Nombre d'emploi aidés

56 78 Part des emplois aidés (tous emplois)

Taux de féminisation (emplois permanents)

93,8%

Nombre de CDI

419 Part des CDI (tous contrats)

#### Nombre d'emploi saisonniers ou accroisssement

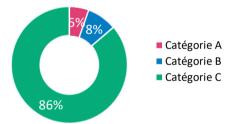
184 Part des saisonniers (tous emplois)

# Caractéristiques des agents permanents

#### Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Ensemble
Administrative	12%	6%	10%
Technique	5%	3%	4%
Sociale	68%	79%	73%
Médico-sociale	13%	11%	12%
Médico-technique	0%	1%	0%
Animation	1%	1%	1%

#### Répartition des agents par catégorie



## Taux de féminisation par catégorie



# Taux de féminisation par statut

(emplois permanents)

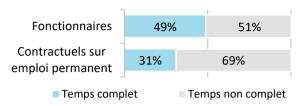
Fonctionnaire	94,5%	
Contractuel	92,9%	

#### Les principaux cadres d'emplois

Cadres d'emplois	% d'agents
Agents sociaux	71%
Adjoints administratifs	7%
Aide-soignant	6%
Adjoints techniques	4%
Auxiliaires de soins	2%

## Temps de travail des agents permanents

Répartition des agents à temps complet ou non complet

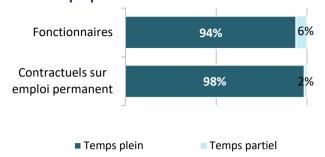


Remarque : les agents intercommunaux sont comptés plusieurs fois comme des agents à temps non complet dans chaque collectivité.

 Les filières les plus concernées par le temps non complet

Filière	Fonctionnaire	Filière	Contractuel
Culturelle	100%	Sociale	80%
Sociale	67%	Technique	48%
Technique	30%	Médico-technique	44%

 Répartition des agents à temps plein ou à temps partiel



Part des agents permanents à temps partiel selon le genre



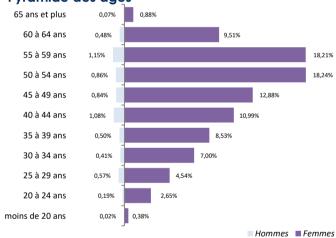
# Pyramide des âges

➡ En moyenne, les agents des collectivités ont 48 ➡ ans

#### Âge moyen des agents permanents

Fonctionnaires	49,4
Contractuels sur emploi permanent	45,0
Emplois permanents	47,6

Pyramide des âges



#### **Absences**

 En moyenne, 32 jours d'absence pour tout motif médical « compressible » par fonctionnaire En moyenne, 21,7 jours d'absence pour tout motif médical « compressible » par agent contractuel permanent

	Fonctionnaires	Contractuels permanents	Ensemble agents permanents	Contractuels non permanents
Taux d'absentéisme « compressible » (maladies	8,76%	5,93%	7,60%	3,14%
ordinaires et accidents de travail)	-			
Taux d'absentéisme médical (toutes absences	14,50%	6,52%	11,23%	3,14%
pour motif médical)	-			
Taux d'absentéisme global (toutes absences y compris maternité,	15,17%	7,10%	11,86%	3,25%
paternité et autre)				

Cf. p8 Précisions méthodologiques pour les groupes d'absences

Taux d'absentéisme : nombre de jours d'absence / (nombre total d'agents x 365)



# **FOCUS ABSENTEISME 2022**

#### **Emplois permanents uniquement**

 Données globales sur l'absentéisme (emplois permanents)

Part des agents absents

Nombre d'arrêts

82,1%

3 434
Nombre d'agents absent

5 103

Nombre de iours d'absence

3,6%

Taux d'absentéisme

11,9%

Compressible Non compressible

0.197

7,6%

Le taux d'absentéisme est de 12 %, cela signifie que pour 100 agents, un équivalent de 12 agents a été absent toute l'année.

Taux d'exposition

82,1%

Compressible Non compressible

5,6%

**6**6,1%

Le taux d'exposition est de 82 %, cela signifie que 82 agents sur 100 ont été absents au moins une fois dans l'année.

Taux de fréquence

145,9%

Compressible Non compressible

7,0%

**126,4%** 

Le taux de fréquence est de 146 %, cela signifie que pour 100 agents, on dénombre 146 arrêts sur l'année.

Indice de gravité

Compressible

Non compressible

18.39

29,7

L'indicateur de gravité est de 30, cela signifie que la durée moyenne d'un arrêt est de 30 jours.

 Données absentéisme selon le statut (emplois permanents)

ncti	On	ทวเ	rac
	ш	пан	153

Taux d'absentéismeTaux d'expositionTaux de fréquenceIndice de gravité15,2%88,4%154,8%35,8

Part des agents absents

88,4% 2 185
Nombre d'agents absents

Nombre d'arrêts

8 824 136

136 800 Nombre de jours d'absence

**Contractuels permanents** 

Taux d'absentéisme Taux d'exposition Taux de fréquence Indice de gravité
7,1% 72,9% 133,0% 19,5

Part des agents absents

72,9%

1 249

Nombre d'agents absent

Nombre d'arrêts

2 279

**44 364**Nombre de jours d'absence

#### Données absentéisme selon les tranches d'âge (emplois permanents)

Tranche d'âge	Taux d'absentéisme	Taux d'exposition	
65 ans et plus	13,9%	85,0%	Le taux d'absentéisme
60 à 64 ans	20,4%	88,8%	le plus élevé concerne
55 à 59 ans	13,1%	78,6%	les 60 à 64 ans avec 20,42%
50 à 54 ans	11,9%	76,1%	20,4270
45 à 49 ans	11,4%	76,7%	
40 à 44 ans	10,0%	81,0%	Le taux d'exposition le
35 à 39 ans	8,9%	94,7%	plus élevé concerne les
30 à 34 ans	9,6%	88,7%	35 à 39 ans avec 94,71%
25 à 29 ans	9,1%	85,0%	34,7170
20 à 24 ans			
moins de 20 ans			

#### Données absentéisme selon le motif d'abences (emplois permanents)

Motif d'absence	Taux d'absentéisme	Taux de fréquence	Taux d'exposition	Indice de gravité
Pour maladie ordinaire	6,3%	120,6%	60,4%	19,1
Pour accidents du travail imputables au service	1,2%	5,4%	5,4%	84,0
Pour accidents du travail imputables au trajet	0,0%	0,4%	0,3%	42,3
Pour maladie professionnelle ou contractée en service	0,9%	2,0%	1,6%	166,4
Pour congé de maladie longue durée	0,7%	1,1%	0,8%	240,1
Pour congé de longue maladie, congé de grave maladie	1,5%	2,8%	2,0%	188,9
Pour disponibilité d'office pour raison de santé	0,3%	0,5%	0,4%	188,3
Pour maternité et adoption (1)	0,5%	2,2%	1,9%	86,0
Pour naissance ou pour l'arrivée d'un enfant placé en vue de son adoption, pour paternité et accueil de l'enfant, pour hospitalisation immédiate de l'enfant à la naissance	0,0%	0,1%	0,1%	52,8

#### > Absences compressibles selon le nombre d'arrêt moyen par agent absent

Selon le statut

Fonctionnaires	
Pour maladie ordinaire	2 jour d'arrêt par agent absent
Pour accidents du travail imputables au service	1 jour d'arrêt par agent absent
Pour accidents du travail imputables au trajet	1 jour d'arrêt par agent absent
Contractuels permanents	
Contractuels permanents  Pour maladie ordinaire	2 jours d'arrêt par agent absent
•	2 jours d'arrêt par agent absent 1 jour d'arrêt par agent absent

# Zoom sur la maladie ordinaire

#### Chiffres clés (emplois permanents)

Taux d'absentéisme 6,3% > Taux d'exposition 60,4% > Taux de fréquence 120,6%

Gravité 19,1 jours par arrêt

2 526 agents absents pour maladie ordinaire 1543 fonctionnaires 983 contractuels permanents

#### Part des agents absents

#### Nombre d'arrêts

Part des agents absents pour maladie ordinaire

#### Selon le statut

**Fonctionnaires** Contractuels permanents 62,44% 57,38%

#### Selon le genre

**Femmes Hommes** 61,00% 50,78%

> Taux d'absentéisme selon la tranche d'âge

65 ans et plus	5,8%
60 à 64 ans	9,7%
55 à 59 ans	6,4%
50 à 54 ans	6,2%
45 à 49 ans	6,3%
40 à 44 ans	5,5%
35 à 39 ans	5,9%
30 à 34 ans	5,7%
25 à 29 ans	5,3%
20 à 24 ans	3,9%
Moins de 20 ans	0,3%

Le taux d'absentéisme le plus élevé concerne les agents de 60 à 64 ans, soit 9,7%

# Zoom sur les accidents de service et de trajet

#### Chiffres clés (emplois permanents)

Taux d'absentéisme 1,3% > Taux d'exposition 5,7% > Taux de fréquence 5,8% Gravité

81,4 jours par arrêt 240 agents absents suite à des acccidents (service ou trajet)

145 fonctionnaires 95 Contractuels sur emploi permanent

Nombre d'agents absents

#### Nombre d'arrêts

Part des agents absents

Part des agents absents pour accident de travail

#### Selon le statut

**Fonctionnaires** Contractuels permanents 5,91% 5,55%

#### Selon le genre

**Femmes Hommes** 5.81% 5.04%

Taux d'absentéisme selon la tranche d'âge

65 ans et plus	0,3%
60 à 64 ans	2,1%
55 à 59 ans	1,5%
50 à 54 ans	1,5%
45 à 49 ans	1,6%
40 à 44 ans	1,3%
35 à 39 ans	0,3%
30 à 34 ans	1,2%
25 à 29 ans	0,8%
20 à 24 ans	0,1%
Moins de 20 ans	0,0%

Le taux d'absentéisme le plus élevé concerne les agents de 60 à 64 ans, soit 2,1%

#### Zoom sur la longue maladie, la disponibilité d'office, la grave maladie et maladie de longue durée

#### Chiffres clés (emplois permanents)

- Taux d'absentéisme 2,6% Taux d'exposition 3,4% > Taux de fréquence 4.7%
- Gravité 199,9 jours par arrêt
- 144 agents absents

135 fonctionnaires 9 Contractuels sur emploi permanent

#### Part des agents absents

Nombre d'agents absents

#### Nombre d'arrêts

Part des agents absents

#### Selon le statut

**Fonctionnaires** Contractuels permanents 5,54%

#### Selon le genre

**Femmes** Hommes 3,64% 1,16%

Taux d'absentéisme selon la tranche d'âge

65 ans et plus	3,3%
60 à 64 ans	6,2%
55 à 59 ans	4,0%
50 à 54 ans	2,9%
45 à 49 ans	1,8%
40 à 44 ans	2,2%
35 à 39 ans	0,6%
30 à 34 ans	0,2%
25 à 29 ans	0,0%
20 à 24 ans	0,0%
Moins de 20 ans	0,0%

- Le taux d'absentéisme le plus élevé concerne les agents de 60 à 64 ans, soit 6,2%
- Zoom sur les congés maternité et paternité (y compris accueil de

#### Chiffres clés (emplois permanents)

Taux d'absentéisme 0,5% Taux d'exposition 1.9% > Taux de fréquence 2,3%

#### Part des agents absents

Nombre de jours d'absence: 8 212

Zoom sur les absences pour "autres raisons"(hors moif syndical ou de

#### Chiffres clés (emplois permanents)

- Taux d'absentéisme 0,2% Taux d'exposition 8.7% > Taux de fréquence 10,5%
- Part des agents absents

8,7% 366
Nombre d'agents absents

Nombre de jours d'absence: 2315

#### Zoom sur les emploi non permanents

#### Chiffres clés (emplois non permanents)

- > Taux d'absentéisme 3,3% Taux d'exposition 0,1%
- > Taux de fréquence 0,2%
- Gravité 13.2
- 154 agents absents

#### Part des agents absents

Nombre d'arrêts

3 750 Nombre de jours d'absence

#### Part des agents absents

#### Selon le genre

**Femmes Hommes** 50,55% 37,21%

#### > Taux d'absentéisme selon la tranche d'âge

65 ans et plus 0,4%	
60 à 64 ans	4,7%
55 à 59 ans	2,8%
50 à 54 ans	4,1%
45 à 49 ans	5,2%
40 à 44 ans	1,5%
35 à 39 ans	5,0%
30 à 34 ans	2,2%
25 à 29 ans	3,4%
20 à 24 ans	1,6%
Moins de 20 ans	0,1%

#### Zoom sur la maladie ordinaire

#### Chiffres clés (non permanents)

> Taux d'absentéisme 2,8% Taux d'exposition 0,1% > Taux de fréquence 0.2% > Indice de gravité 12,6

#### Part des agents absents

Nombre de jours d'absence: 3 225

#### Zoom sur les accidents de travail

#### Chiffres clés (non permanents)

Taux d'absentéisme 0,3% Taux d'exposition 0,0% Taux de fréquence 0.0% Indice de gravité 34,7

#### Part des agents absents

Nombre de jours d'absence: 347

### Précisions méthodologiques

#### Les enjeux de l'évaluation de l'absentéisme

Face aux enjeux actuels de santé au travail, de prévention des risques et de maîtrise des ressources ainsi que de la masse salariale, il est nécessaire de s'intéresser à nos pratiques de gestion des ressources humaines. Dans ce contexte, l'absentéisme, en tant que phénomène multifactoriel générant un coût significatif et impactant la qualité, voire la continuité du service public, est une préoccupation majeure pour les employeurs territoriaux. Etant donné la part imprévisible des absences, la mise en oeuvre des actions de maîtrise de l'absentéisme ne peut s'appuyer exclusivement sur des indicateurs quantitatifs. De plus, l'absentéisme demeure un sujet complexe aux nombreuses définitions dont aucune ne fait consensus. Les modes de calcul sont multiples et les indicateurs peuvent varier. Son évaluation demeure difficile à mettre en place comme les comparaisons entre employeurs qui sont à prendre avec précaution. Aussi, les Centres de Gestion ont élaboré une méthodologie nationale comprenant des définitions et des indicateurs d'absentéisme communs. Celle-ci s'accompagne d'un outil de mesure et de suivi de l'absentéisme permettant à chaque employeur de disposer d'une analyse sur sa collectivité, sur la base des données du Rapport Social Unique. Il est ainsi possible d'établir des comparaisons objectives entre collectivités grâce aux analyses réalisées par les Centres de

#### 3 "groupes d'abences" identifiés

1/Absences compressibles Maladie ordinaire et accidents du travail 2/Absences médicales

3/ Absences globales

Absences compressibles + longue maladie, maladie de longue durée, grave maladie, maladie professionnelle

Absences médicales+ Maternité, paternité adoption, autres raisons\*

<sup>\*</sup>Les absences pour "autres raisons" correspondent aux autorisations spéciales d'absences (motif familial, concours...) Ne sont pas comptabilisés les jours de formation et les absences pour motif syndical ou de représentation.

#### Les indicateurs d'absences

# Taux d'absentéisme (Nombre de jours calendaires d'absences x 100) / Si le taux d'absentéisme est de 8 %, cela signifie que pour 100 agents, un équivalent de 8 agents a été absent toute l'année.

#### Le choix de la règle des 365ème

Face aux différentes formules de calcul existantes, les Centres de Gestion ont retenu la règle des 365ème. Comme tout mode de calcul, il résulte d'un choix et présente des qualités et des défauts. La règle des 365ème retient comme numérateur le nombre total de jours calendaires d'absence, bien que cela puisse tendre à surévaluer le nombre de jours effectivement non travaillés en intégrant des jours non ouvrés dans le décompte des absences. À l'inverse, la règle du 5/7ème (nombre de jours calendaires multiplié par 5/7) tend à réduire l'impact des jours non ouvrés dans le décompte des absences, mais peut conduire à minimiser l'absentéisme en particulier face à des arrêts "courts" ne comportant que des jours ouvrés. La règle des 365ème présente aussi l'avantage de recourir à des données présentes au sein des collectivités et respecter les saisies réalisées dans les logiciels de paie (nombre de jours calendaires). De plus, cette formule de calcul est plus adaptée aux temps non complets, nombreux dans les collectivités, contrairement à la règle du 5/7ème qui applique 5 jours de travail sur 7 en ne retenant que les temps complets.

Taux d'exposition	Note de lecture
(Nombre d'agents absents)*100 / (Nombre d'agents au 31/12)	Si le taux d'exposition est de 8 %, cela signifie que 8 agents sur 100 ont été absents au moins une fois dans l'année.
Taux de fréquence	Note de lecture
(Nombre d'arrêts x 100) / (Nombre d'agents au 31/12)	Si le taux de fréquence est de 40 %, cela signifie que pour 100 agents présents au 31/12, on dénombre 40 arrêts sur l'année, soit 0,4 arrêt par agent
Gravité	Note de lecture
Nombre de jours calendaires d'absences / Nombre d'arrêts	Si l'indicateur de gravité est de 8, cela signifie que la durée moyenne d'un arrêt est de 8 jours.

N.B. Pour chaque indicateur, il convient dans tous les cas d'être attentif et de préciser la nature des absences comptées, la période de décompte, le statut et le profil des agents (âges, métiers...) pris en compte dans l'analyse.

#### Réalisation

Cette synthèse sur l'absentéisme reprend les principaux indicateurs de cette thématique présents dans le Rapport Social Unique. L'outil automatisé développé sous QLIK SENSE permettant la réalisation de cette synthèse a été réalisé par l'Observatoire de l'emploi et de la FPT de Nouvelle-Aquitaine et le CIG de la Grande-Couronne.



Date de publication : avril 2024
Synthèse réalisée par l'Observatoire régional de l'emploi et de la FPT de Nouvelle-Aquitaine

Version 1